



RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCÉDURE D'AFFECTATION APRÈS LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Rentrée scolaire : septembre 2026

Votre enfant est scolarisé (e) dans un lycée privé sous contrat de l'Académie.

AFFECTATION EN PREMIÈRE GÉNÉRALE

Vous devez constituer un dossier de demande d'affectation en Première Générale, dans
L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ EN 2025-2026

Les résultats et les notifications d'affectation seront disponibles
AUPRÈS DE CELUI-CI à partir du **3 juillet 2026**